

La liste de contrôle de Conducteurs

Rappelez-vous que pour le transport par mer, vous devez déclarer toutes les marchandises dangereuses (sans tenir compte de la quantité).

En tant que conducteur vous devez vous assurer d'avoir les papiers corrects pour votre chargement, et pour des marchandises dangereuses d'avoir un formulaire de Marchandises Dangereuse.

Vous devez assurer que vous garantissez le chargement de votre véhicule transportant des marchandises dangereuses exigeant un certificat d'emportage signé (ce certificat peut faire partie du formulaire de Marchandises Dangereuses).

Vérifiez que tout conteneur de fret a un plat d'approbation valable de sécurité.

Vérifiez visuellement l'extérieur du CTU* pour d'éventuels dégâts ou fuites.

Assurez que les portes du CTU sont correctement sécurisées.

Vérifiez que les côtés et l'arrière du CTU sont correctement apposés. Des affiches inappropriées, étiquettes... doivent être enlevées. Les affiches doivent être sûres, durables et visibles.

Ne fumez pas et ne mettez pas en contact votre chargement avec des sources de chaleur, par exemple équipement de cuisson, lorsque vous transportez des produits inflammables ou explosifs.

Le propane et le butane transporté pour l'utilisation privée ne doivent pas excéder 47kg (le gaz doit être coupé à l'arrivée) et tous les cylindres doivent être sécurisés par rapport au mouvement du bateau et loin des sources de chaleur.

Si vous constatez quelque chose de dangereux ou de mal sécurisé merci de nous contacter. Les informations resteront strictement confidentielles
Email : dangerous.goods@mca.gov.uk

**Un CTU ou unité de transport pour cargo est un véhicule de fret routier, de chemin de fer, un conteneur de fret, un navire-citerne de route ou un conteneur-réservoir pour le transport de marchandises.*

La liste de contrôle du transporteur

Vérifiez visuellement la condition du CTU* avant le chargement.

Vérifiez la validité du plat d'approbation de sécurité du conteneur.

Enlevez les affiches inappropriées et les inscriptions de l'extérieur du CTU.

Ne chargez pas de paquets dans un CTU qui est humide, endommagé ou malpropre.

N'excédez pas la masse brute permise maximale du CTU (marqué sur le plat d'approbation de sécurité).

Vérifiez la condition de paquets individuels pour des dégâts, la fuite, saleté etc.

Pour les marchandises dangereuses, vérifiez que les paquets correspondent au formulaire de Marchandises Dangereuse et qu'ils montrent :

- Nom de chargement Approprié
- Numéro d'ONU
- Étiquette de Classe
- L'étiquette de classe subsidiaire (si approprié)
- Marque de polluant Maritime (si approprié)
- La marque d'approbation du type d'ONU

Vérifiez la nature du dangereux sur les étiquettes d'emballage.

Assurez vous que les paquets sont correctement isolés, garantis et ont efficacement été renforcé à l'intérieur du CTU. Des marchandises dangereuses doivent être chargées aux portes.

Assurez vous que la déclaration de certificat/véhicule d'empotage de conteneur est signée **.

Assurez que les côtés et l'arrière du CTU sont apposées conformément au Code IMDG.

Si vous constatez quelque chose de dangereux ou de mal sécurisé merci de nous contacter. Les informations resteront strictement confidentielles

Email : dangerous.goods@mca.gov.uk

**Un CTU ou unité de transport pour cargo est un véhicule de fret routier, de chemin de fer, un conteneur de fret, un navire-citerne de route ou un conteneur-réservoir pour le transport de marchandises.*

*** Le certificat d'empotage de conteneur n'est pas exigé pour un véhicule de réservoir de route ou un conteneur de réservoir.*